

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 novembre 2024

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 2451

présenté par
M. Colombani

à l'amendement n° 1935 de M. Neuder

APRÈS L'ARTICLE 15

À la fin, substituer à la date :

« 1^{er} janvier 2025 »

la date :

« 1^{er} octobre 2025 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement propose de décaler le délai maximal pour la réforme du financement des activités de radiothérapie au 1er octobre 2025.